

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 26 MAI 2014

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

N° 14-DCM-DGS-079

L'AN DEUX MILLE QUATORZE & LE VINGT-SIX MAI à quatorze heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mai 2014

**OBJET DE LA DELIBERATION : DEMANDE DE SUBVENTION
PROGRAMMATION CULTURELLE 2014-2015**

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND
Lionel RIQUELME - Josiane SICCARDI –Pascal CAMPENS - Cécile GOMEZ – Jean-
François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX –
Daniel VESSEREAU – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA –Bénédicte LE MOIGNE -
Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC
– Céline PRATI-AIGUIER – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT - Bernard
PEZERY– Jennifer DELI – Pierre-Laurent CHABLE

POUVOIRS : Paul MOUROT à Christian GARNIER - Valérie AUBRY à Cécile GOMEZ -
Magali VINCENT à Céline PRATI-AIGUIER - Dominique ROLLAND à Jean-Michel
PEYRATOUT - Nicole VACCA à Bernard PEZERY - Frédéric FIORE à Jennifer DELI
Stéphane BELTRA à Marie-Paule DELAROCQUE

SECRETAIRE DE SEANCE : Céline PRATI-AIGUIER

=====

Mme Valérie RIALLAND, Adjointe au Maire, donne lecture de l'exposé suivant :

L'Espace des Arts est désormais un des lieux culturels identifiés de l'agglomération toulonnaise, à la programmation connue et reconnue. Il est naturellement le lieu de diffusion culturelle de la commune, favorisant et promouvant :

- ✓ Le spectacle vivant au travers d'une programmation culturelle à haute valeur ajoutée
- ✓ Les pratiques amateurs en encourageant la création et la formation tout en proposant une scène de qualité professionnelle
- ✓ Le cinéma au travers d'une programmation de caractère

La programmation proposée a su asseoir sa notoriété à travers l'ensemble de l'agglomération varoise : le public accueilli venant de l'ensemble du département, et parfois même d'origine dépassant les frontières départementales. Un rayonnement d'autant plus favorisé par l'inscription de l'Espace des Arts dans des réseaux culturels identifiés de l'agglomération, par une communication de qualité, et d'une diffusion importante.

Une politique volontariste de la commune, qui se traduit aussi par une politique tarifaire favorisant l'accès au plus grand nombre, permet désormais de conférer à ce lieu un véritable statut de lieu culturel. L'Espace des Arts rayonne donc sur son territoire, et au-delà, comme le cœur du spectacle vivant de la commune.

En 2014, l'Espace des Arts poursuit les nombreux partenariats engagés, notamment avec le Conservatoire National à Rayonnement Régional, l'Université de Toulon et du Var, Cultures du Cœur, le Pôle Jeune Public, Châteauvallon et le Théâtre Liberté tout en s'appuyant toujours sur le tissu associatif local autour de réalisations de spectacle vivant.

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions publiques d'investissement envisageables et notamment celle de la Région et du Département afin de soutenir l'action culturelle de la commune.

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS



Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20140526-14-DCM-DGS-079
-DE
Date de télétransmission : 18/06/2014
Date de réception préfecture : 18/06/2014

AFFICHÉ LE 18/06/2014